



Extrait du site ÉCOLE ET SOCIÉTÉ

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/Reforme-du-college-ce-que-le-SE-Unsa-defend>

Réforme du collège : ce que le SE-Unsa défend

Rubrique - Éducation - Collège 2016 - Action du SE-Unsa -

Date de mise en ligne : mercredi 11 mars 2015

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

La ministre a annoncé les grands principes qui présideront à la réforme du collège. Cette réforme sera d'abord une réforme pédagogique.

Elle portera plus sur les contenus et les démarches que sur les structures, avec l'objectif de permettre à davantage d'élèves d'acquérir le socle commun. Tous les élèves bénéficieront d'enseignements de tronc commun et d'enseignements complémentaires. Ils auront tous le même nombre d'heures d'enseignement, ce qui signifie que les options facultatives n'existeront plus sous leur forme actuelle. Ces premières orientations sont positives. Et c'est dans ce cadre que le SE-Unsa porte des exigences et des revendications pour tous les élèves et les personnels d'enseignement et d'éducation.

Le SE-Unsa veut un nouveau collège **pour tous les élèves** :

- Ø Le même horaire pour tous avec des modalités de travail variées pour accrocher davantage d'élèves
- Ø Un temps d'accompagnement garanti à tous
- Ø Des nouveaux programmes centrés sur le développement des compétences du socle et l'accès à une culture partagée
- Ø Des enseignements thématiques pour tous, dans lesquels ils développent en particulier des compétences de coopération et d'autonomie
- Ø Une évaluation qui privilégie la dimension formative
- Ø Le remplacement du Diplôme National du Brevet par le Brevet du Socle Commun dont l'attribution se fait au vu du parcours de l'élève et d'une ou deux épreuves sur projet.

Le SE-Unsa veut un nouveau collège **avec tous les enseignants** :

- Ø Des volumes horaires par discipline inchangés, dont une partie sera consacrée à « travailler autrement »
- Ø Des heures-profs en plus des heures-élèves (3 heures par niveau) pour travailler en groupes ou en co-animation
- Ø Des enseignements thématiques ouverts dans lesquels toutes les disciplines (y compris celles qui pour l'instant n'existent qu'en option facultative) peuvent se retrouver
- Ø La fin de la concurrence entre programmes et socle : des programmes qui déclinent les compétences du socle, précisent les niveaux de maîtrise attendus et fournissent des exemples de situations d'apprentissage et d'évaluation
- Ø Une autonomie pédagogique réelle, une confiance accrue dans l'expertise pédagogique des enseignants

Ø Une formation continue et un accompagnement solide à la mise en oeuvre de la réforme